

**COMPTE RENDU SUCCINCT
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 14 MARS 2017**

Affiché le 16 mars 2017

L'an deux mil dix-sept, le mardi quatorze mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué s'est réuni à la salle des fêtes, rue de la mairie à Morigny-Champigny (91150) sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI, Président.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs :

Marie-Claude HEURTEAUX, Johann MITTELHAUSSER, Frédérique SABOURIN-MICHEL, Franck THEVRET, Denis YANNOU, Daniel BERTHE, Marie-Odile SEJOURNE, Marc THOUEMENT, Dominique LEROUX, Brigitte MEYER, Francis TASSIN, Ginette RENAULT, Michel ROULAND, Hervé LEVET, Geneviève MENNELET, Jérôme DESNOUE, Gilles PELTIER, Thierry GUERIN, Serge BEAUVALLET, Jean-Pierre COLOMBANI, Marie-Claude GIRARDEAU, Isabelle TRAN QUOC HUNG, Carole VESQUE, Bruno DA COSTA, Bernard LAPLACE, Elisabeth DELAGE, Gilbert DALLERAC, Abdelaziz KIKOU, Bernard LAUMIERE, Eric DELOIRE, Fany MICHOU, Mathieu HILLAIRE, Dramane KEITA, Yvon BOUKAYA, Guy CROSNIER, Arnaud CUVEILLIER, Henry SERGENT, Guy DESMURS, Sylvie VASSET, Jean-Pierre DUBOIS, Arlette BREGERE, Sabine FURMAN, Jacky BILLARD, Bernard DIONNET, Corinne BOURDON, Yves PEYRESAUBES, Catherine COME, Laurent HESSE, Jean-Claude REVEAU, Claude FAUCONNIER, Christian GUERTON, Florence HANNICHE, Michèle MODLIN, Yves VILLATE, Alain FAGET, Jean PERTHUIS.

ABSENTS REPRESENTES : Mesdames, Messieurs,

Christine BOURREAU représentée par Bernard DIONNET, Franck MARLIN représenté par Jean-Pierre COLOMBANI, Patrick LEBEL représenté par Carole VESQUE, Nathalie PABOUDJIAN représentée par Gilbert DALLERAC, Denise DE POORTERE représentée par Eric DELOIRE, Yves GAUCHER représenté par Florence HANNICHE.

ABSENTS: Mesdames, Messieurs,

Mama SY, Amandine AULAS, Evane PEREIRA ENGEL, Claude MASURE, Béatrice DIABI, Jean-Charles LORENZO, Huguette DENIS, Tiphanie LE VEZU.

ABSENTS EXCUSES: Messieurs, Madame,

Franck COENNE, Séverine RAME, Grégory COURTAS.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Gilles PELTIER.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL N° 22 DE LA SEANCE DU 17 JANVIER 2017

Le Conseil communautaire, à l'unanimité approuve le procès-verbal n°22 de la séance du 17 janvier 2017.

APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DU SIREDOM

Le Conseil communautaire, par 60 voix Pour et 2 Abstentions (M. HILLAIRE et M. BERTHE) approuve les nouveaux statuts du SIREDOM.

APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DU SICTOM DU HUREPOIX

Le Conseil communautaire, par 60 voix Pour et 2 Abstentions (M. HILLAIRE et M. BERTHE) approuve les nouveaux statuts du SICTOM du Hurepoix.

ACTIVATION DE LA COMPETENCE OPTIONNELLE AU SYNDICAT MIXTE OUVERT « ESSONNE NUMERIQUE »

Le Conseil communautaire, par 61 voix Pour et 1 Abstention (M. HILLAIRE) active la compétence optionnelle du Syndicat Mixte Ouvert « Essonne Numérique ».

AVIS SUR L'ADHESION DE LA CA VAL D'YERRES – VAL DE SEINE AU SIREDOM

Le Conseil communautaire, par 60 voix Pour et 2 Abstentions (M. HILLAIRE et M. BERTHE) émet un avis favorable sur l'adhésion de la CA Val d'Yerres-Val de Seine au SIREDOM.

AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SPL DES TERRITOIRES DE L'ESSONNE ET DESIGNATION DE SES REPRESENTANTS

Le Conseil communautaire, par 61 voix Pour et 1 voix Contre (M. HILLAIRE) décide de participer à l'augmentation du capital de la Société Publique Locale des Territoires de l'Essonne par souscription de 2 500 actions nouvelles émises au nominal de 10 euros, sans prime d'émission, ce qui représente une somme totale de 25 000 euros dont la libération interviendrait en totalité par versement en numéraire dès la souscription, et de prélever cette somme sur le budget investissement, désigne Monsieur Bernard LAPLACE en tant que représentant de la Communauté d'agglomération au sein du conseil d'administration de la société, et l'autorise à accepter toute fonction dans ce cadre et le désigne en tant que représentant de la Communauté d'agglomération au sein des assemblées générales de la société et le dote de tous pouvoirs à cet effet et approuve les statuts de la Société Publique Locale des Territoires de l'Essonne.

CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNE D'ETAMPES, LA CAESE, LE CCAS ET LA CAISSE DES ÉCOLES DE LA VILLE D'ETAMPES RELATIF A LA FOURNITURE DE PRESTATIONS D'ASSURANCES

Le Conseil communautaire, à l'unanimité approuve la constitution d'un groupement de commandes avec la Ville d'Etampes, le Centre Communal d'Action sociale (CCAS) et la Caisse des Écoles de la Ville d'Etampes, pour la passation des marchés publics nécessaires à la fourniture de prestations d'assurances, approuve la convention de constitution d'un groupement de commande avec la Ville d'Etampes, le Centre Communal d'Action sociale (CCAS) et la Caisse des Écoles de la Ville d'Etampes, pour la passation des marchés publics nécessaires à la fourniture de prestations d'assurances, désigne la Ville d'Etampes en tant que coordonnateur du groupement de commandes, désigne la Commission d'Appel d'Offres de la Ville d'Etampes en charge de la procédure, approuve les modalités de mise en œuvre des procédures de marchés publics indiquées précédemment et autorise la commune d'Etampes, représentée par son Maire, à signer la convention constitutive du groupement de commande et autorise la Commune d'Etampes, en tant que coordonnateur du groupement, à signer et à notifier le ou les marchés, chaque membre du groupement s'assurant de sa bonne exécution.

RAPPORT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES (ROB) 2017

Le Conseil communautaire, par 61 voix Pour et 1 voix Contre (M. HILLAIRE) approuve le Rapport des Orientations Budgétaires 2017 et son annexe et prend acte du Débat des Orientations budgétaires 2017.

CONVENTION D'OBJECTIF ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAF DE L'ESSONNE - FONDS D'ACCOMPAGNEMENT A LA PRESTATION DE SERVICE UNIQUE (PSU) POUR LES STRUCTURES PETITE ENFANCE

Le Conseil communautaire, à l'unanimité autorise Monsieur le Président à signer la convention d'objectif et de financement pour les structures Petite Enfance avec la Caf de l'Essonne et tous les documents y afférents.

CONVENTION FONDS PUBLICS ET TERRITOIRES AVEC LA CAF DE L'ESSONNE POUR LES STRUCTURES D'ACCUEIL JEUNESSE

Le Conseil communautaire, à l'unanimité autorise Monsieur le Président à signer la convention de fonds publics et de territoires pour les structures d'accueil Jeunesse avec la Caf de l'Essonne et tous les documents y afférents.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE

Le Conseil communautaire, à l'unanimité autorise Monsieur le Président à demande une subvention auprès l'Agence de l'Eau Seine Normandie au taux le plus élevé possible et autorise Monsieur le Président à signer tous les actes afférents.

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ORGANISATION D'UN STAND ESSONNE AU SALON DES ENTREPRENEURS 2017

Le Conseil communautaire, par 61 voix Pour et 1 Abstention (M. HILLAIRE) Monsieur le Président à signer la convention de partenariat pour l'organisation d'un stand Essonne au salon des entrepreneurs 2017.

CONVENTION DE FINANCEMENT, DE MISE EN PLACE, DE GESTION ET D'ENTRETIEN DES COLONNES

Le Conseil communautaire, à l'unanimité autorise Monsieur le Président à signer la convention de financement à la mise en place, à la gestion et à l'entretien des colonnes enterrées destinées à la collecte des déchets ménagers et assimilés avec la SA Emmaüs Habitat et tous les actes afférents.

CONVENTION D'HABILITATION AU DISPOSITIF DES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE

Le Conseil communautaire, par 61 voix Pour et 1 voix Contre (M. HILLAIRE) autorise Monsieur le Président à signer la convention d'habilitation au dispositif des Certificats d'Economies d'Energie.

AVENANT DE PROGRAMMATION ARTISTIQUE A LA CONVENTION DE RESIDENCE ET D'OBJECTIFS 2016/2018 ENTRE LA CAESE, L'ASSOCIATION "LES AMIS D'OSE" ET CHARLES LIMOUSE

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve l'avenant 2017 à la convention de résidence et d'objectif de l'association « Les Amis d'Ose » et du chef de l'orchestre des musiciens d'Ose, Charles LIMOUSE, autorise Monsieur le Président à signer cet avenant ainsi que tous les documents y afférant, autorise Monsieur le Président à solliciter toutes les subventions et aides possibles, aux taux les plus élevés, auprès du Conseil départemental de l'Essonne.

AVENANT DE PROGRAMMATION ARTISTIQUE A LA CONVENTION DE RESIDENCE TRIENNALE ENTRE LA CAESE ET L'ASSOCIATION "BURLESQUES ASSOCIES"

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve l'avenant 2017 à la convention cadre de résidence triennale de l'association « Burlesques associés », autorise Monsieur le Président à signer cet avenant et tous les documents y afférents, autorise Monsieur le Président à solliciter toutes les subventions et aides possibles, aux taux les plus élevés, auprès du Conseil Départemental de l'Essonne.

AVENANT 2017 A LA CONVENTION DE RESIDENCE ARTISTIQUE TERRITORIALE ENTRE LA CAESE ET L'ASSOCIATION L'EPATE EN L'AIR.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité approuve l'avenant 2017 à la convention de résidence entre la CAESE et l'association l'Epate en l'air, autorise Monsieur le Président à signer la Convention de résidence artistique et tous les documents y afférents, approuve le versement d'une aide financière correspondant aux actions menées pour 2017.

La séance est levée à 20h20.